



BULLETIN SPÉCIAL
ÉNERGIE
ENVIRONNEMENT
MOBILITÉ DOUCE

de la Ville de Chiny

ÉDITION 2024



www.CHINY.be



Sommaire

- 3 Editorial
- 4 Convention des maires :
des Communes pour le climat !
- 4 Comité citoyen : Plan d'action en faveur
de l'énergie durable et climat (PAEDC)
- 5 Initiatives en matière d'énergie
sur le territoire de la commune de Chiny
- 7 Soutien à la rénovation énergétique
- 8 Environnement
- 9 La gestion des déchets
- 10 Mobilité douce
- 12 Réseau Points-nœuds en bonne forme avant l'été

Editorial

Biodiversité, nous écrivons ton nom !

Dans la hiérarchisation des combats écologiques, le dérèglement climatique a pris une place prépondérante dans l'esprit des citoyens et dans le récit des politiques : les canicules, les cyclones, les incendies, les sécheresses, les inondations : chaque saison renforce la prise de conscience tout en nourrissant des entreprises et des partis politiques qui trouvent leur intérêt à vendre toute une série d'antidotes (vrais ou faux) au dioxyde de carbone, désigné ennemi public n°1.



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Sur cette échelle des angoisses, donc, le recul de la biodiversité ne pèse pas lourd. La disparition d'un tiers des oiseaux des champs en 15 ans est aussi indolore que l'extinction, ces 50 dernières années, de 68 % des populations de vertébrés. L'indifférence dans laquelle s'ouvrent, année après année, les conférences des Nations-Unies unies sur la biodiversité découle du détachement latent des humains par rapport à l'ensemble des autres êtres vivants et des écosystèmes dont ils sont pourtant fortement dépendants.



Vovo NZUZI-KAMBU
Echevine du développement durable

Force est de constater que depuis le sommet de Rio (1992), les décisions prises au niveau international ne sont pas parvenues à enrayer l'érosion de la biodiversité, dont les causes sont pourtant bien identifiées et très visibles. La destruction et l'artificialisation des milieux



Lisiane MALHAGE
Echevine de la Propreté publique

arrivent en tête devant la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique et les pollutions des océans, des rivières, du sol et de l'air.

En posant ce constat, on comprend pourquoi il est plus aisé d'agiter le spectre du réchauffement climatique que de s'attaquer sérieusement aux causes, qui sont à l'origine de 80 % de la perte de biodiversité. Ce chantier n'a rien de folklorique : il suffit de se pencher sur le rôle des pollinisations pour s'en convaincre. Selon l'ONU, plus de la moitié du PIB mondial, soit 41 700 milliards de dollars, dépend d'écosystèmes sains.

Cela passe par des changements de comportements, qui doivent être progressifs et réalistes. Tout en maintenant ses priorités en matière économique et touristique, la Ville de Chiny a pris de nombreuses initiatives en matière d'énergie, d'environnement et de mobilité. Le tout, avec une volonté d'écologie positive et non punitive.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !



Convention des maires :

des Communes pour le climat ! 🌿

Pour rappel, la Ville de Chiny a signé en 2019 cette convention qui a 3 objectifs principaux :

- 🌿 Réduire d'au moins 55% ses émissions de CO2 pour 2030 ;
- 🌿 Développer des énergies renouvelables sur son territoire ;
- 🌿 Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation à ces changements.

Une liste d'actions a été dressée lors de l'écriture du plan d'actions en faveur de l'énergie durable et climat (PAEDC). Celui-ci est consultable sur le site de la Ville de Chiny (www.chiny.be).

Notre Commune est déterminée à poursuivre et à réaliser une série de ces actions, pour se faire, elle a engagé une nouvelle coordinatrice POLLEC (politique locale d'énergie climat) qui est chargée du suivi et du pilotage du PAEDC.

Comité citoyen :

Plan d'action en faveur de l'énergie durable et climat (PAEDC) 🌿

Tous concernés par le changement climatique, la Ville de Chiny a constitué un Comité de pilotage avec des citoyens afin de discuter ensemble et mettre en place des actions concrètes dans le domaine de l'énergie durable et le climat. Cependant, nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux membres motivés. Donc si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre notre Comité, n'hésitez pas à contacter notre coordinatrice POLLEC :



Mme LAURENT Céline
coordonateur.pollec@chiny.be
ou au 061/325.322



Initiatives en matière d'énergie sur le territoire de la Commune de Chiny 🌿

MODERNISATION ET ADAPTATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement des éclairages publics se poursuit. Nous avons un total de 347 points réalisés à ce jour et 111 en cours de réalisation. Nous atteindrons donc d'ici la fin de l'année un total de 458 points remplacés sur le territoire.

ÉCLAIRAGE INTELLIGENT

En 2023, nous vous avons parlé du projet d'éclairage intelligent pour la mobilité douce. Ce projet va enfin se concrétiser sur la rue de Fourche qui relie Pin à Izel. Cet éclairage s'illumine sur base d'une détection automatique des piétons ou des cyclistes afin de sécuriser le trajet pour ceux-ci tout en limitant les impacts sur la faune sauvage nocturne, la pollution lumineuse et les consommations énergétiques.

DÉFI ZÉRO WATT

L'école « *Les Tournesols* » de Valansart a participé au défi Zéro Watt. Celui-ci consiste à supprimer les consommations d'électricité cachées ou inutiles et d'approcher le « *zéro watt* » durant les heures creuses (nuit, week-end et congés). Les efforts des élèves ont permis une réduction de 16% des consommations en électricité. Bravo à eux.

Notre volonté est d'étendre ce beau défi aux différentes écoles de la Ville de Chiny, et ce, de cette manière arriver à de belles économies.

Ce même défi est challengé au Château du Faing. On espère que les employé(e)s de l'Administration atteindront les mêmes résultats que les élèves...

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE GESTION DES BÂTIMENTS : « STRATÉGIE IMMOBILIÈRE GLOBALE ET À LONG TERME (2040) »

En termes de gestion des bâtiments, l'objectif est de répondre à la « *Stratégie wallonne de Renovation énergétique à Long Terme du bâtiment* » (SRLT), actée par le Gouvernement wallon en novembre 2020. C'est-à-dire tendre, pour 2040, vers un parc de bâtiments à bilan énergétique annuel nul, via la compression des besoins, la rénovation des bâtiments et des investissements dans des énergies renouvelables.

Dans ce cadre-là, plusieurs actions sont en cours de réalisation :

- › L'installation de 16 compteurs volumétriques, de sondes CO2, etc. ;
- › Le monitoring des consommations et de la qualité de l'air, via l'outil GEPP (Gestion Énergétique du Patrimoine Public) ;
 - Consommation annuelle de mazout de nos bâtiments Communaux en 2023 était de 40.000L (Château du Faing, écoles communales, Crèche « *Les petits Pinsons* », ALE- Bibliothèque de Jamoigne)
 - Consommation annuelle d'électricité de nos bâtiments Communaux en 2023 est de +/- 100.000kwh
- › Le cadastre énergétique des bâtiments, avec les opportunités et les freins à la rénovation énergétique pour chaque bâtiment, ainsi qu'une fiche synthèse par bâtiment ;
- › Le dépôt de la candidature pour une étude de pré-faisabilité sur la mise en place d'un réseau de chaleur de plaquettes en bois pour les bâtiments situés sur le site du Château du Faing (Administration communale, CPAS, Bibliothèque, ALE, Centre sportif).



PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES « MAISONNETTES » DU CHÂTEAU DU FAING

Face au Château du Faing se trouvent une quinzaine de maisonnettes aménagées de manière fonctionnelle, sur une surface d'une cinquantaine de mètres carrés chacune, permettant d'accueillir personnes isolées ou couples. Le CPAS assure la gestion de ces bâtiments sous bail emphytéotique avec la Commune.

Bien que l'état général de ces maisonnettes, dont la construction date de 1987, soit bon, il est actuellement indispensable d'envisager leur rénovation énergétique.

C'est ainsi que le CPAS a répondu à un appel à Projets « UREBA exceptionnel » qui a pour objectif l'optimisation énergétique des bâtiments publics. Dans ce cadre, un audit énergétique global a été réalisé par le bureau Broptimize Energy SA mandaté par l'Intercommunale ECETIA qui accompagne le CPAS pour la Maîtrise d'ouvrage.

Des mesures d'amélioration ont ainsi été identifiées au niveau de différents points d'intervention :

- › L'enveloppe (châssis, murs, plancher des combles, dalle de sol) ;
- › Le chauffage (système de chauffage, boiler) ;
- › L'électroménager (taques de cuisson, hotte) ;
- › La production d'énergie (photovoltaïque, pompe à chaleur).

Le CPAS a reçu la notification d'octroi des subsides liés à cet appel à projet : de 16.173,20€ à 17136,76€ par maisonnette selon le type de maisonnette identifié, soit un montant global de 250.000€ complété par un subside communal à hauteur de 250.000€.

Le marché sera lancé courant de cette année 2024 pour un début des travaux dès le printemps 2025.



Soutien à la rénovation énergétique

Une prime communale de 750€ pour l'acquisition, la construction ou la rénovation est toujours d'actualité. Cette prime est cumulable aux primes octroyées par la Région Wallonne.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX ACCEPTÉS

Il peut s'agir de :

- › Travaux pour résoudre des problèmes de salubrité ;
- › Mise en conformité de l'installation électrique ou gaz ;
- › Travaux aux murs pour résoudre des problèmes d'infiltration, d'humidité ascensionnelle, de stabilité, d'isolation thermique des murs/façades par l'intérieur ou l'extérieur ;
- › Travaux de sols pour résoudre des problèmes de stabilité ou d'isolation thermique ;
- › Travaux de toiture (remplacement de la toiture, de la charpente, du dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales, d'isolation de la toiture, du plancher de grenier, combles), de remplacement des menuiseries extérieures, d'installation d'une pompe à chaleur, de ventilation (VMC).

La liste complète et détaillée des travaux, ainsi que la liste des documents à fournir à l'Administration communale, est sont disponibles sur notre site internet.

La réalisation d'un audit énergie est intéressant car il permet d'établir une liste de priorité des actions à mener dans votre processus de rénovation. La réalisation de celui-ci permet de bénéficier de plus de primes par la Région wallonne. Celle-ci octroie une prime pour la réalisation de ces audits : elle est de 190€ et varie en fonction de la catégorie de vos revenus et multipliable jusqu'à 6 fois.

Sans réalisation d'audit, d'autres primes sont néanmoins disponibles appelées « Primes toiture et petits travaux sans audit ». Il s'agit des petits travaux ponctuels de rénovation énergétique, des travaux que vous réalisez vous-même. Elles sont également accessibles aux associations de copropriétaires.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à aller sur le site de la Région wallonne ou appelez le 1718 (numéro gratuit)



Bon à savoir

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Une question concernant votre consommation d'énergie ?

Une question concernant les primes « énergie » existantes, pour vos futurs travaux de rénovation ?

Une question technique pour laquelle vous souhaiteriez avoir un avis personnalisé, neutre et professionnel ?

Ou bien êtes-vous, tout simplement, à la recherche d'astuces et de conseils simples pour réduire vos consommations énergétiques ?

Les « Guichets de l'Énergie » sont là pour vous recevoir, vous aider et vous répondre gratuitement.

Le « Guichet de l'Énergie » d'Arlon est ouvert au public, du mardi au vendredi, de 9h à 12h, sans rendez-vous et les après-midis sur rendez-vous. Adresse : 20 rue de la Porte-Neuve, 6700 Arlon. Tél : 063 / 24 51 00 ; e-mail : guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be.

Nous vous rappelons également que le « Guichet de l'Énergie » d'Arlon effectue une permanence au Parc Naturel de Gaume (1, rue Camille Joset, 6730 Rossignol), le 4ème jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h, uniquement sur rendez-vous préalable (prise de rendez-vous, au minimum, l'avant-veille de la permanence).



Environnement

PROJETS BIODIVERCITÉ

Depuis 3 ans la Ville de Chiny participe à l'appel à Projet « BiodiverCité » de la Région wallonne. Ces appels ont permis la création de plusieurs prairies fleuries dont le but essentiel est d'attirer les pollinisateurs dans des environnements plus propices à leur développement mais également embellir le paysage.

Un autre projet sera concrétisé cette année, il s'agit de la plantation d'arbres fruitiers sur 3 sites :

- › Aux abords de l'ancien lavoir, rue d'Arlon à Frenois,
- › L'école « Les Primevères » (Suxy),
- › L'église de Suxy.

Pour garantir la pérennité de ces vergers, un système de parrainage d'arbre sera mis en place par la Ville de Chiny.

Pour cela, la Ville de Chiny fournit l'arbre et s'occupe de la plantation et les parrains/marraines se chargent de leur entretien et le point le plus intéressant, récoltent leurs fruits. Vous êtes intéressé(e)s par le parrainage ? Inscrivez-vous à l'adresse e-mail: coordinateur.pollec@chiny.be.



DES PRAIRIES FLEURIES AU CŒUR DE NOS VILLAGES

En 2023, outre le site du Château du Faing, des prairies fleuries ont également été créées aux endroits suivants :

- › Jamoigne, carrefour rue Saint-Pierre – rue Neuve ;
- › Prouvy, cimetière ;
- › Moyen, carrefour Laneuville – Charmois ;
- › Izel, avenue Germain Gilson – Haut-Courtil ;
- › Les Bulles, ancienne école ;
- › Jamoigne, église ;
- › Izel, carrefour rue de l'Institut – rue du Fonteny.

Des panneaux didactiques, conçus par les élèves de l'Athénée royal d'Izel sont installés afin d'informer les habitants sur la faune et la flore qu'ils peuvent voir et observer.

Embellir, informer, découvrir, et surtout protéger : tels sont les objectifs de ces prairies fleuries qui vous ont séduit par leur beauté, à en croire les nombreux retours reçus. Nous espérons donc que ces prairies sauront vous sensibiliser de façon plus ludique à la protection et au respect de la biodiversité.

Grâce au nouveau budget communal de 10 000 euros, la Ville de Chiny souhaite donc poursuivre, en 2024, l'embellissement et la création de prairies fleuries dans ses villages.

- › Frenois, aux abords de l'ancien lavoir
- › Les Bulles, rue du Faubourg
- › Suxy, rue Grande



PARC NATUREL DE GAUME : SERVICES ET CONTACTS

Voici une liste non-exhaustive des actions menées et à mener par le Parc Naturel de Gaume (PNDG) en matière d'environnement sur notre territoire :

- › **Pack Biodiversité :** commande groupée de fruitiers et de haies, conseils et accompagnement à la plantation, formations à l'entretien des jeunes fruitiers (« Le Tour des vergers »), formations à la plantation de haies indigènes multifonctionnelles
- › **Formations « Elagueur Diversifruits »** à destination des professionnels Parcs et Jardins et des équipes techniques des communes de Gaume
- › **Journal de classe du ptit Gaumais :** 40 pages de fiches pédagogiques pour faire découvrir et aimer leur territoire aux écoliers de primaire. Grâce à la subvention « BiodiverCité », Il est distribué gratuitement depuis 3 ans aux élèves de la Commune de Chiny.
- › **Appel à projets BiodiverCité :** conférence sur les actions favorables à la biodiversité au jardin et à la maison
- › **Opération chouette Chevêche en Gaume :** appel aux particuliers pour la pose de nichoirs pour la chevêche
- › **Projets 2024 :**
 - Restauration d'arbres âgés : vieux vergers et vieux saules : appel à tout particulier qui souhaite restaurer ses vieux fruitiers
 - Accueil des chauves-souris dans le bâti rural : aménagements divers à réaliser dans les combles et clochers, dans des bâtiments ruraux pour accueillir spécifiquement les chauves-souris rares et menacées

Bon à savoir

POUR RÉUSSIR ET ENTREtenir SA PLANTATION DE HAIE

Brochure « haies et demande de subvention » :



Que vous soyez particulier, agriculteur, Administration communale, école, le Parc naturel de Gaume est à votre disposition pour vous accompagner pour toute démarche : a.leger@pndg.be

La gestion des déchets

OPÉRATION BEWAPP : VILLAGES PROPRES

Comme chaque année, des citoyens de notre Commune participent à l'opération « villages propres » coordonnée par Bewapp. Cette campagne de ramassage des déchets s'est déroulée le 22, 23, 24 et 25 mars dernier.

C'est via la plateforme Bewapp que les personnes qui souhaitent participer à cette campagne se sont inscrites. Elles ont reçu le matériel nécessaire (sacs et gants) à leur domicile.

Les citoyens de notre Commune se sont rassemblés pour un ramassage le long des routes et dans le cœur de nos villages. Merci à eux !

Le nombre de déchets qui jonche les bords de route reste malheureusement trop élevé !

Sacs bleu	Sacs gris	Sacs verts	Pneus
75	51	4	16

Pour toute initiative de ramassage durant l'année, une aide logistique pourra être fournie.

Contact : Céline LAURENT 061/32 53 22



Mobilité douce

Dans le cadre du plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI), les aménagements prévus :

Chemin du Brugeland :

- › Liaison cyclo-piétonne en béton de 2m50 de large.
- › Panneaux de signalisation routière.
- › Barrières empêchant le passage des véhicules (sauf secours).
- › Bancs.
- › Marquage au sol (bandes blanches) signalant la présence de cycliste (BCS) sur la nouvelle route du PAE de Jamoigne.
- › Marquage au sol (pictogrammes, pistes cyclables).

Liaison PAE et le nouveau parking de co-voiturage à côté du Centre sportif :

- › Liaison cyclo-piétonne en béton de 2m50 de large.
- › Parking de co-voiturage en asphalte (aménagement de places pour 1 kiss&ride, taxis, voitures partagées, places pour motos, ...).
- › Panneaux de signalisation routière.
- › Bancs.
- › Marquage au sol (pictogrammes, pistes cyclables).
- › Abri fermé pour les vélos (+/- 10 à 15 vélos).
- › Borne de recharge électrique pour minimum 6 vélos.
- › Eclairage public du parking.

SOUTIEN À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE NEUF

Cette initiative témoigne de l'engagement de la Ville de Chiny à favoriser la mobilité durable et à proposer des solutions écologiques pour les déplacements de ses citoyens. Nous vous invitons à soutenir ces projets et à adopter des modes de transport respectueux de l'environnement, pour un avenir plus vert et plus sain pour tous.

Cette prime est octroyée à tout habitant, pour tout achat entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024, date de facture, avec un maximum de 2 primes par ménage et qui s'élève à 100 €.

Les conditions d'octroi, ainsi que la liste des documents à fournir à l'Administration communale de Chiny, sont disponibles sur notre site internet : www.chiny.be.



BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE POUR VOITURE ÉLECTRIQUE

La Commune participe également au déploiement de 8 (ou 4 double) points de recharge pour voitures électriques, réalisés par la Région wallonne dans le cadre de son « Plan de relance de la Wallonie ». L'emplacement de ces bornes a été choisi pour optimiser leur accessibilité et leur utilité. Elles seront installées :

- › Sur le site du Château du Faing à Jamoigne,
- › Au centre de Suxy,
- › Sur la place de Chiny.

Deux autres bornes sont quant à elles déjà opérationnelles sur le nouveau parc d'activités économiques de Jamoigne afin d'encourager l'utilisation de véhicules électriques par les entreprises et leurs employé(e)s.

Bon à savoir :

INSTALLATION DE BORNES À DOMICILE

Il n'existe actuellement aucune subvention pour l'installation de bornes de recharges électriques chez vous, en tant que particulier.

Toutefois, même dans ce cas-là, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour les dépenses engendrées par l'achat à l'état neuf, son installation et le contrôle de l'installation d'une borne de recharge.

Du 1er janvier 2023 au 31 août 2024 inclus :

- › 1.750 euros pour une borne de recharge unidirectionnelle
- › 8.000 euros pour une borne de recharge bidirectionnelle

Cette réduction d'impôt varie entre 45% et 15% des dépenses, selon les années de paiements.

Pour en savoir plus :



TEC – LE REDÉPLOIEMENT

Le nouveau réseau de bus sera en place à partir du 6 juillet prochain

Cet été, le nouveau réseau de transport en commun de la zone Gaume - Sud Ardenne va être déployé !

TEC a repensé le réseau de bus dans la zone Gaume - Sud Ardenne.

Pourquoi ? Le rendre plus simple, pour mieux répondre aux besoins des habitants pour se rendre à l'école, au travail, faire leurs courses ou tout simplement se déplacer.

L'ensemble des lignes directes vers les écoles sont maintenues. Seuls les numéros de lignes changeront et certains itinéraires seront adaptés.

Pour découvrir le nouveau réseau de bus : nouveaureseau.letec.be

Renseignement et contact : info.nl@letec.be 081/25.35.55 (de 7h30 à 15h45 les lundis, mercredis et vendredis et de 9h45 à 18h les mardis et jeudis).





Devenez les Parrains / Marraines

de notre réseau Points-Noeuds



Première phase de vérification : mai 2024



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

VISIT
Wallonia
.be

www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds

Réseau Points-noeuds en bonne forme avant l'été 🍷

Vous aimez le vélo ?

Vous avez un smartphone
et des notions de base en
informatique ?

Vous avez quelques heures à
nous consacrer en mai ?

VOUS ÊTES LE PARRAIN OU LA MARAINE QUE NOUS RECHERCHONS !

VOTRE MISSION ?

Signaler les manquements sur notre réseau cycliste (panneaux endommagés, poteaux renversés, tags indésirables...), pour permettre à la Province de Luxembourg d'intervenir dans les meilleurs délais.

- Localisez le problème sur la carte
- Donnez une explication
- Joignez éventuellement des photos

Vous serez informé des suites de la maintenance.

Plus d'infos :
<https://province.luxembourg.be/pointsnoeuds/parrainer-reseau>

